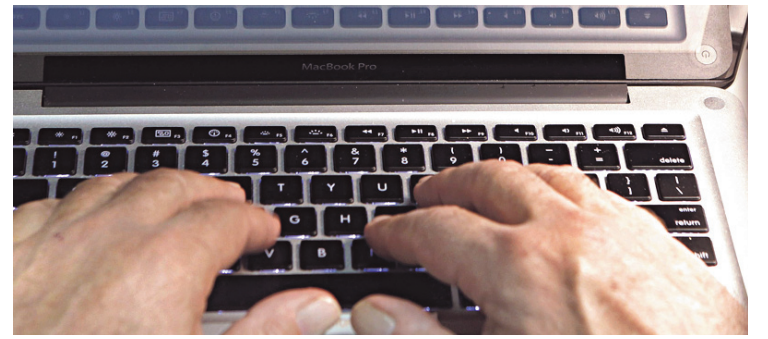




Israël impose des sanctions aux Palestiniens *Page B 5*



L'OSM part à la conquête de la Chine *Page B 8*



Revenu Canada suspend ses services en ligne *Page A 5*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 78

LE DEVOIR, LE JEUDI 10 AVRIL 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

La vague caquiste n'a pas déferlé

La CAQ a bel et bien ravi des sièges clés au PQ, mais avec des appuis en baisse

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Le vent de la «révolution du courage» n'a pas soufflé lundi soir sur la région du «450» malgré le blitz de visites du chef caquiste, François Legault, à la veille du scrutin. La Coalition avenir Québec a ravi des circonscriptions clés au Parti québécois, mais il demeure que ses appuis sont en baisse dans la banlieue montréalaise.

Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, n'a pas été emporté par une «vague arc-en-ciel», puisqu'il n'y a pas eu de vague arc-en-ciel, ni même de vaguelette arc-en-ciel. En effet, le caquiste dans Chambly, Jean-François Roberge, s'est fait élire avec 12 130

VOIR PAGE A 8 : VOTE

Finances publiques : La pente raide. L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. *Page A 6*

La couleur de la margarine. La chronique de Michel David. *Page A 3*

«L'heureux problème» de Philippe Couillard. La formation de son Conseil des ministres impliquera plusieurs arbitrages. *Page A 3*

ÉNERGIES FOSSILES : ANTICOSTI, UN PREMIER PAS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ex-premier ministre Lucien Bouchard assistait mercredi à une allocution du président-directeur général par intérim de Pétrolia, Myron Tétrault.

Québec se doit d'exploiter le pétrole

Lucien Bouchard défend les investissements publics consentis pour connaître le potentiel commercial des réserves de l'île d'Anticosti

ALEXANDRE SHIELDS

Contrairement à Philippe Couillard, Lucien Bouchard salue la décision d'investir des millions de dollars de fonds publics dans la recherche de pétrole sur l'île d'Anticosti, y

voyant une occasion rêvée de faire un pas de plus vers l'exploitation. L'ancien premier ministre estime aussi qu'il sera inévitable d'exploiter un jour le gaz de schiste du Québec, au nom des finances publiques.

Ardent défenseur de l'extraction des éner-

gies fossiles, Lucien Bouchard estime que l'investissement de 115 millions de dollars annoncé par le gouvernement Marois avant le déclenchement des élections était une sage déci-

VOIR PAGE A 8 : PÉTROLE

ÉLECTIONS EN INDE

Les médias sociaux, nouveau hochet des partis politiques



INDRANIL MUKHERJEE AGENCE FRANCE-PRESSE
Un jeune Indien achète un étui de téléphone cellulaire aux couleurs du Parti du congrès de Rahul Gandhi.

Les Indiens ont commencé à voter lundi dans le cadre d'élections générales qui se déroulent en neuf étapes et dont on connaîtra les résultats le 16 mai prochain. Grande nouveauté dans cette campagne : les médias sociaux et leurs gros sabots.

GUY TAILLEFER
à New Delhi

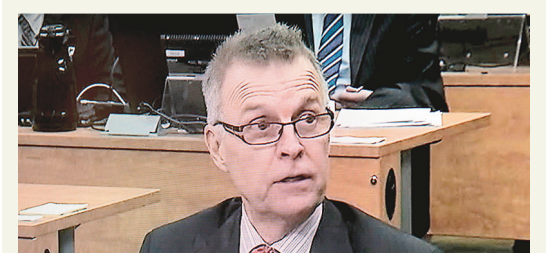
À u tweet près, *The Times of India* (TOI) suit «l'humour» des médias sociaux depuis quelques semaines. Sur les 3773 tweets qui ont circulé un récent mardi, le chef du Bharatiya Janata Party (BJP, Parti du peuple indien, droite hindouiste), Narendra Modi, a reçu 2823 mentions positives dans une proportion de 65%,

tandis que son principal adversaire idéologique et numérique, Arvind Kejriwal, leader du gauchiste et petit Aam Admi Party (AAP, Parti du simple citoyen), en obtenait précisément 948, avec un taux d'approbation de 55%.

Et Rahul Gandhi, héritier du trône néhruien et leader du Parti du congrès? Pas même une seule mention! C'est que, pourtant jeunot de 43 ans, M. Gandhi est un *Homo dinau-*

VOIR PAGE A 8 : INDE

AUJOURD'HUI



Actualités Sintra et DJL se partageaient les contrats au ministère des Transports. La commission Charbonneau poursuit ses audiences. *Page A 2*



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

La Grande BRADERIE de MODE Québécoise

Ne manquez pas l'événement **MODE** et *magasinage* le plus attendu de la saison!

10-11-12-13 AVRIL MARCHÉ BONSECOURS Vieux-Montréal
350, rue Saint-Paul Est et 325 rue de la Commune Est

Suivez-nous

www.braderiedemodequebecoise.com

Production Anne de Scallà



MÉLISSA NEPTON
© Photo: Mathieu Fortin / Marneguin; Sarah J. Specs Models

les Ventes Rouge 107,30m

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Frank Zampino

COMPTEURS D'EAU

Perquisitions chez Accurso, Zampino et Abdallah

PHILIPPE ORFALI
JEANNE CORRIVEAU

L'enquête sur le contrat des compteurs d'eau à la Ville de Montréal est répartie: l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a procédé mercredi à une nouvelle vague de perquisitions, quatre ans et demi après l'annulation de l'onéreux contrat consenti par l'administration Tremblay aux firmes Dessau et Simard-Beaudry.

Cette entreprise appartient à l'entrepreneur Tony Accurso, dont la résidence de Saint-Léonard a reçu la visite de policiers, mercredi, tout comme celles de Frank Zampino, président du comité exécutif de la Ville de 2002 à 2008, et de Robert Abdallah, ancien directeur général de la municipalité.

Près d'une dizaine de lieux ont été perquisitionnés mercredi dans le cadre de l'enquête sur le scandale des compteurs d'eau. L'UPAC n'a procédé à aucune arrestation, le but de l'opération étant principalement de «recueillir de la preuve». Environ 90 policiers ont été mobilisés à cette fin.

Les avocats libérés du secret professionnel

À la demande de l'escouade Marteau, la Ville de Montréal a accepté, en janvier, de relever de leur secret professionnel les avocats municipaux ayant participé au processus d'octroi du contrat des compteurs d'eau à Génieau, ont confirmé des sources au *Devoir*. Les avocats ont ainsi été en mesure de livrer aux policiers des informations jusqu'ici tenues secrètes, sans contrevenir à leurs obligations.

Robert Abdallah a occupé les fonctions de directeur général de 2003 à 2006. Les raisons de son départ sont demeurées nébuleuses. Il avait ensuite travaillé chez Gastier, qui appartient à M. Accurso.

En avril 2013, la commission Charbonneau avait présenté des photos de MM. Accurso, Zampino et Abdallah lors d'un voyage à Las Vegas et au Grand Canyon, en 2006. Un périple qui coïncidait avec le lancement de l'appel de qualification pour l'octroi du contrat des compteurs d'eau.

Ce contrat des compteurs d'eau a été résilié en décembre 2009, après la publication d'un rapport accablant du vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron, qui avait relevé de nombreuses irrégularités dans le processus d'octroi du contrat à Génieau, un consortium formé de Dessau et Simard-Beaudry. Le contrat prévoyait l'installation de 30 500 compteurs dans les institutions, commerces et industries. Un compteur sur deux était inutile, avait conclu M. Bergeron.

En septembre 2012, la Ville avait dû payer 7,8 millions à Génieau. À cette somme s'ajoutaient 3,1 millions en pénalité pour la résiliation unilatérale de l'entente, soit l'équivalent de 1% de la valeur du contrat de 356 millions. La firme KPMG a aussi reçu 550 000\$ pour faire une analyse de juridictionnalité des réclamations initiales de Génieau. Montréal a enfin déboursé 3 millions pour l'achat de matériel. Total global: 14,5 millions de dollars pour un chantier inachevé.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Sintra et DJL se partageaient les contrats au ministère des Transports

BRIAN MYLES

Le plus gros bénéficiaire des contrats au ministère des Transports du Québec (MTQ), Sintra, a joué le jeu de la collusion de 1986 jusqu'à 2012.

Pendant plus d'un quart de siècle, Sintra s'est entendue avec son plus proche concurrent, DJL, et d'autres entreprises pour se partager les contrats d'asphaltage au MTQ, a révélé l'ex-président de la firme, Normand Bédard, mercredi à la commission Charbonneau. «On se respectait. On avait une parole, et les gens respectaient leur parole», a dit l'ingénieur, qui a pris sa retraite en 2012.

Au plus fort de la collusion, Sintra récoltait les deux tiers des contrats et DJL prenait le tiers restant dans les marchés régionaux, où les deux firmes possédaient des usines d'enrobés bitumineux.

Financement politique

L'entreprise a contribué au financement de partis provinciaux. De 1998 à 2011, les employés et les membres de leur entourage ont donné 89 770\$ au PLQ, 76 635\$ au PQ et 42 500\$ à l'ADQ, pour un total de 170 675\$. M. Bédard n'a pas fait de lien entre le financement politique et l'octroi des contrats.

De 2003 à 2006, l'entreprise remboursait ses employés pour leurs dons, en contrevenant de la loi électorale. M. Bédard dit qu'il a mis fin à cette pratique à la suite des travaux



LA PRESSE CANADIENNE
Normand Bédard est l'ancien président de Sintra.

de la commission Gomery, portant sur le scandale des commandites au PLC.

Sintra et DJL sont les deux plus gros clients du MTQ, dans la catégorie des entrepreneurs. De 1997 à 2012, Sintra a récolté des contrats d'une valeur de 1,6 milliard, contre 884 millions pour DJL. À quelques millions près, cette répartition des contrats correspond à un partage deux tiers-un tiers.

Sintra et DJL ont en quelque sorte calqué le modèle de leurs sociétés mères en France, Bouygues et Colas (propriétaires de Sintra) et Vinci, Eurola, EJM (DJL) ont été condamnées à payer des amendes de 56,4 millions, en France, pour avoir fait de la collusion de 1990 à 2006.

Sintra respectait également un partage des contrats avec d'autres entreprises, en fonction d'un critère de territorialité (à chaque entrepreneur son petit carré de sable). La commission a passé en revue différents contrats attribués par le MTQ pour étayer son propos. À titre d'exemple, 63 des 96 contrats d'asphaltage et de construction en Estrie ont été accordés selon le mode de la collusion entre 1997 et 2002.

La région de Québec fait figure d'exception. Selon M. Bédard, il s'agit de l'un des rares endroits dans la province où il y avait une réelle concurrence entre les entreprises d'asphaltage.

Mais de Lévis à Rivière-du-Loup, Sintra n'avait aucun concurrent avec qui s'entendre

puisqu'elle bénéficiait du monopole sur les usines de production d'enrobés bitumineux. «On s'entendait entre nous autres», a lancé le témoin.

Fonctionnaires

Le commissaire Renaud Lachance a observé que les fonctionnaires du MTQ auraient pu remarquer les tendances lourdes à la collusion s'ils s'étaient donné la peine de faire une analyse de la répartition des contrats, puisque les mêmes joueurs s'imposaient toujours dans les mêmes régions.

M. Bédard n'a pas pu le contredire. L'ex-président de Sintra affirme qu'il a mis fin à la collusion avant son départ à la retraite, en 2012. «On n'avait pas besoin de ça pour vivre», a-t-il dit.

Le portrait ne surprend guère, et il est même répétitif. En mai dernier, un ex-directeur de Sintra, Gilles Théberge, a rendu un témoignage très similaire.

Au MTQ, les entrepreneurs s'échangeaient les contrats d'asphaltage sur le mode de la collusion, à l'insu du politique et des fonctionnaires, selon un critère de proximité de leurs usines de production d'asphalte avec l'emplacement des chantiers, avait-il expliqué.

Si les fonctionnaires du MTQ avaient été un peu plus alertes, ils auraient découvert les traces de la collusion, avait-il précisé.

Le Devoir

SERVICES PUBLICS

Coupes: les syndicats veilleront au grain

MARTIN OUELLET
à Québec

Le nouveau gouvernement libéral trouvera les syndicats sur son chemin s'il s'avise de sabrer les services publics, prévient un regroupement syndical.

Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) a fait part mercredi de son «inquiétude» quant à la volonté du premier ministre élu Philippe Couillard de réduire la taille de l'État.

Le SISP, qui regroupe la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique (SFPQ) ainsi que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS), promet de résister si le Parti libéral au pouvoir lance une nouvelle politique d'austérité. «C'est certain qu'il va nous trouver sur son chemin parce qu'on veut avoir une vision beaucoup plus large de ce qu'on prône comme société que cette vision de compressions», a expliqué la présidente de la CSQ, Louise Chabot.

Pendant la campagne, Couillard a pris l'engagement «personnel» de réduire la bureaucratie avec des compressions de 1,3 milliard sur deux ans dans l'administration. Le PLQ entend mettre en place un mécanisme permanent de révision des programmes et compte abolir un demi-millier de postes sur cinq ans — par attrition — au ministère de l'Éducation. La suppression des directions régionales du ministère entraînerait aussi l'abolition de 120 postes.

«Ce sont des postes dans les régions, ça participe à l'économie des régions. J'imagine qu'il [le gouvernement Couillard] ne trouvera pas juste les syndicats sur son chemin, il va trouver des gens en région qui trouvent que les services ne sont plus à proximité des personnes», a dit la présidente du SFPQ, Lucie Martineau, à propos de la disparition projetée des directions régionales.

Si l'État n'a pas besoin d'une cure minceur, les services publics requièrent en revanche un meilleur financement, considère M^{me} Martineau, qui suggère à cet effet une «révision de la fiscalité». La fin de la sous-traitance au secteur privé, dans le domaine informatique par exemple, permettrait à elle seule au gouvernement d'engager des économies de centaines de millions de dollars par année, croit la chef syndicale.

Pour le Secrétariat, le mandat accordé par les électeurs ne doit pas être interprété comme un mandat en faveur d'une autre réingénierie de l'État. «Jusqu'à preuve du contraire, je n'en vois pas, de programmes ou de services inutiles», a fait valoir M^{me} Chabot. Elle estime que le travail administratif dans les ministères, les différents offices et l'ensemble des programmes dépendent tous à des besoins.

La Presse canadienne

LAC-MÉGANTIC

Une 40^e et dernière victime identifiée

Le Bureau du coroner met un terme aux travaux d'identification des victimes de la tragédie de Lac-Mégantic, a-t-il annoncé mercredi alors qu'il dévoilait l'identité d'une quarantième victime. Sept des 47 victimes ne pourront être identifiées formellement. Le coroner est arrivé au bout des moyens rendus possibles par la science. Le tribunal a autorisé la publication des noms des victimes, dont celles qui n'ont pu être identifiées. Le Bureau du coroner poursuit l'enquête sur les causes et les circonstances des décès, ainsi que la rédaction des recommandations pour éviter une autre tragédie semblable.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le déneigement des rues montréalaises pourra être facilité l'hiver prochain grâce à l'installation d'appareils de géolocalisation dans certains véhicules.

Le déneigement passe à l'ère du GPS à Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Montréal se dotera d'un système de déneigement intelligent pour la prochaine saison hivernale. Le projet, qui prévoit l'installation de GPS dans les souffleuses et les camions de transport de la neige, permettra un suivi en temps réel des opérations de déneigement pour une gestion plus efficace.

Lors de la réunion hebdomadaire du comité exécutif mercredi matin, le directeur du Service des technologies de l'information à la Ville, Michel Archambault, a présenté aux élus les grandes lignes du projet.

À l'heure actuelle, la Ville se fie à des approximations pour mesurer les quantités de neige acheminées par camion aux différents sites de dépôt à neige. Il devient donc impossible d'obtenir un portrait global et exact des opérations de chargement de la neige, a expliqué M. Archambault. Le système actuel peut entraîner des erreurs de facturation et rend la Ville vulnérable à la fraude, a ajouté le fonctionnaire.

« Là, il faut que ce soit très clair: ce dossier-là est prioritaire »

Le maire de Montréal, Denis Coderre

Montréal veut donc doter toutes les souffleuses et tous les camions de GPS. Les guérites aux sites de dépôt à neige seront pour leur part munies d'outils télémétriques. Une bonne part des opérations de déneigement étant effectuées par des entreprises privées, la Ville fournira les GPS pour tous les véhicules en début de saison.

Le «slack dans la poulie»

Le coût du projet totalisera 6,6 millions de dollars. À huis clos, les membres du comité exécutif devaient également donner leur aval à un contrat de 1,6 million pour la fourniture d'équipements et de main-d'œuvre dans le cadre de l'implantation du système.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, le système sera

d'abord déployé dans les neuf arrondissements issus de l'ancienne Ville de Montréal, puis dans les autres arrondissements en 2015-2016. Le déneigement étant sous la juridiction des arrondissements, l'administration devra solliciter leur adhésion. «Mais dans ce cas-ci, ils ont démontré un intérêt très marqué», a assuré le responsable du dossier au comité exécutif, Harout Chitilian.

En parallèle, Montréal développera une application qui permettra aux citoyens de suivre en temps réel les opérations de déneigement, ce qui devrait leur épargner des remorquages. Montréal espère que ce volet sera opérationnel avant la fin de l'année.

Quand Michel Archambault a décrit que le projet comme

une «démarche agressive et à risque», Denis Coderre a bondi: «Vous vous préparez déjà à ne pas livrer la marchandise?» a lancé le maire. Là, il faut que ce soit très clair: ce dossier-là est prioritaire. Je ne veux pas qu'il y ait du slack dans la poulie et il faut que ça fonctionne. [...] Je ne m'attends pas à des excuses.»

«Je peux vous assurer qu'on va mettre tous les efforts requis pour y arriver», a rétorqué M. Archambault.

La Ville de Québec s'est déjà dotée d'un système de déneigement intelligent pour le chargement de la neige et le transport aux dépôts à neige. «C'est clair qu'il y a une meilleure efficacité de gestion», a indiqué Jacques Peron, porte-parole de la Ville de Québec. Mais dans l'imédiat, Québec ne compte pas implanter un système permettant aux citoyens de suivre les opérations de déneigement en temps réel comme l'envisage l'administration Coderre.

Le Devoir

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

La couleur de la margarine



MICHEL DAVID

La conférence de presse tenue par Pauline Marois au lendemain de l'élection du 4 septembre 2012 avait donné le ton à un mandat qu'elle entendait réaliser au pas de course.

D'entrée de jeu, elle avait annoncé qu'un décret abrogerait la loi spéciale adoptée par le gouvernement Charest durant la crise étudiante de même que la hausse des droits de scolarité. La loi 101 serait renforcée, de même que la loi interdisant aux entrepreneurs fraudeurs d'obtenir des contrats gouvernementaux. On allait créer de nouvelles places en garderie, augmenter les redevances minières.

Sans oublier la « gouvernance souverainiste », qui consisterait dans un premier temps à passer en revue les résolutions de l'Assemblée nationale pour tenter d'obtenir l'appui des autres partis afin de faire reculer Ottawa dans des dossiers comme le registre des armes d'épaule, la Loi sur les jeunes contrevenants, la commission pancanadienne sur les valeurs mobilières, etc. Tout un programme pour un gouvernement minoritaire.

Fort de sa confortable majorité parlementaire, Philippe Couillard n'est manifestement pas animé par la même urgence. De toute manière, il n'avait pas vraiment de programme électoral, si ce n'est d'être féroce opposé à la tenue d'un référendum. Il faudra absolument adopter un budget d'ici l'été. Pour le reste, on se contentera de ce qui pourrait faire consensus: le projet de loi sur l'aide médicale à mourir, peut-être un projet minimal pour remplacer la charte de la laïcité, et encore, Bref, la paix.

Après les péripéties du règne de René Lévesque, marqué par l'adoption de la loi 101, un premier référendum sur la souveraineté, le rapatriement de la Constitution, les réductions de salaire dans le secteur public, pour finir avec la crise du « beau risque », le retour au pouvoir des libéraux en 1985 avait donné l'impression d'une grande sieste collective.

Les débats de société ne portaient plus sur la langue ou la Constitution, mais plutôt sur des sujets aussi existentiels que la couleur de la margarine, les heures d'ouverture des commerces ou encore la réfection des cantines sur les autoroutes. Robert Bourassa avait eu l'étonnante — et courageuse — idée d'interrompre ce ronron en réactivant le dossier constitutionnel, mais on peut parier que M. Couillard ne s'y laissera pas prendre. La population ne veut pas être dérangée? Pas de problème.

Comme la nature, la politique a cependant horreur du vide. Les médias aussi. La gestion tranquille de M. Bourassa semblait si ennuyeuse que l'attention s'est rapidement tournée vers le PQ, où la défaite allait inévitablement créer des remous. Il avait fallu moins de deux ans pour que Pierre Marc Johnson, pourtant élu chef à peine trois mois avant l'élection, soit renversé.

Le départ précipité de M^{me} Marois, rendu inévitable par sa défaite dans Charlevoix, va de nouveau braquer les projecteurs sur le PQ. On assure que le spectacle choquant offert lundi soir par les trois principaux candidats à sa succession était le résultat d'un malheureux concours de circonstances, mais la course est déjà commencée.

Le choix d'un chef parlementaire par le caucus des députés constitue la première étape. Habituellement, l'exécutif du parti confie ensuite le poste de chef intérimaire à celui ou celle choisi(e) par le caucus, qui devient de facto membre de l'exécutif.

Stéphane Bédard, qui fait partie des favoris avec François Gendron et Agnès Maltais, est perçu comme l'homme de Pierre Karl Pélaudeau. Son frère Éric (l'avocat et non l'historien) est l'un de ses principaux conseillers et Martin Tremblay, autre proche collaborateur, a fait ses classes chez M. Bédard.

En principe, les officiers du parti doivent rester neutres durant une course. En 2005, M. Bédard, qui occupait alors la fonction de leader parlementaire adjoint, avait toutefois transgressé cette règle et appuyé la candidature d'André Boisclair, malgré les rappels à l'ordre de Louise Harel, qui assurait l'intérim.

Ainsi, au lieu d'une allocation annuelle d'environ 2,8 millions, les péquistes recevront 2,3 millions. Le calcul est simple en apparence: il s'agit de multiplier le nombre d'électeurs (environ 6 millions à cette élection-ci alors qu'ils étaient 5,9 millions à la précédente) par 1,50\$ et de distribuer la cagnotte entre tous les partis selon le pourcentage de voix obtenues. L'argent est ensuite versé mensuellement aux formations politiques.

Le PQ n'est pas le seul à subir une diminution de budget. La Coalition avenir Québec perd environ 300 000\$ sur l'allocation de 2,4 millions reçue l'an dernier, puisque sa part des suffrages est passée de 27% à 23%. Les baisses d'allocation font particulièrement mal aux très petits partis qui ne pouvaient déjà pas

compter sur de gros chèques. D'une allocation d'environ 165 000\$ (2% des suffrages), Option nationale ne recevra désormais que 65 000\$.

La situation s'améliore toutefois grandement pour le Parti libéral qui, avec 41% des voix contre 31% au dernier scrutin, bénéficiera d'une allocation annuelle de 3,7 millions, soit 1 million de plus que la précédente.

Quant à Québec solidaire (QS), il renflouera aussi ses coffres. Son



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Avec un caucus de 70 députés comprenant plusieurs élus expérimentés et quelques recrues d'envergure, Philippe Couillard aura l'embarras du choix pour composer son gouvernement.

FORMATION DU CONSEIL DES MINISTRES

« L'heureux problème » de Philippe Couillard

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est à un jeu d'équilibriste délicat que devra se prêter Philippe Couillard dans les deux prochaines semaines. La formation de son premier Conseil des ministres impliquera plusieurs arbitrages: sensibilités régionales, présence féminine, mélange de sang neuf et d'expérience. Mais c'est là un « heureux problème », dit le premier ministre élu.

À l'entrée du premier caucus postélectoral des libéraux à Québec mercredi, tous les députés « ministrables » ont adopté le discours classique voulant que personne ne s'attende à quoi que ce soit et que tous seront heureux de servir là où le chef le voudra — fut-ce sur les banquettes arrières.

Avec un caucus de 70 députés comprenant plusieurs élus expérimentés et quelques recrues d'envergure, Philippe Couillard aura l'embarras du choix pour composer son gouvernement. De nombreux incontournables sont sur les rangs.

Toutes les rumeurs placent en tête de liste Jean-Marc Fournier, proche conseiller de M. Couillard tout au long de la campagne et politicien capable d'enfiler tous les habits. Il devrait pouvoir choisir son ministère, dit-on. M. Fournier a notamment été leader parlementaire et ministre de la Justice durant l'ère Charest. L'ancien bâtonnier Gilles Ouimet, élu dans Laval, pourrait aussi être un choix naturel pour la Justice.

Ex-adversaire dans la course au leadership du Parti libéral du Québec (PLQ), l'avocat Pierre Moreau aura droit à un rôle important — il a déjà été aux Transports. Même chose pour Pierre Arcand, homme d'affaires et de

communication, ex-ministre de l'Environnement. Élu en Beauce, Robert Dutil devrait lui aussi recevoir un coup de fil de son chef (il s'est occupé du Revenu et de la Sécurité publique auparavant). Réhabilité quand Philippe Couillard a été nommé chef, la patience du vétéran Pierre Paradis devrait être récompensée.

En théorie, Sam Hamad devrait être nommé ministre. Il soutient M. Couillard depuis le jour 1 de sa campagne à la chefferie. Mais dans son cas, il faudra voir si l'intérêt que lui portent les enquêteurs de la commission Charbonneau pourrait lui nuire. M. Couillard a été clair à cet égard: en matière d'intégrité, ce sera tolérance zéro.

Barrette et Bolduc

En privé, l'ancien président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaëtan Barrette, ne fait pas de cachettes de son intention d'aboutir à la Santé. Mais si Philippe Couillard opte pour son candidat vedette, il devra trouver une autre place pour l'ancien titulaire Yves Bolduc, qui rappelaît mercredi qu'il a « une maîtrise en administration »...

À l'Éducation, deux nouveaux venus pourraient être considérés. Élu dans Outremont, Hélène David était vice-rectrice aux relations internationales à l'Université de Montréal. François Blais (Charlevoix) était pour sa part doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval — il s'est présenté à la course au rectorat en 2012.

Aux Finances, Carlos Leitao apparaît comme le favori. Martin Coiteux et Jacques Daoust pourraient alors se partager le Développement

économique et le nouveau poste de ministre délégué aux PME, dit-on.

Pour représenter les anglophones, Philippe Couillard pourrait faire une place à Geoffrey Kelley ou David Birnbaum (Association des commissions scolaires anglophones du Québec). À la Sécurité publique, deux prétendants ont le profil de l'emploi: Robert Poëti et Guy Ouellette.

Femmes

Marc Tanguay, Saul Polo (tombeur de Léo Bureau-Blouin à Laval), David Heurtel (ex-p.-d.g. du Parc olympique), Laurent Lessard, Stéphane Billette (à l'Agriculture?) et Jean-Denis Girard (élu dans Trois-Rivières) sont aussi considérés comme des prétendants possibles.

Avec seulement 18 élues, Philippe Couillard ne parle pas d'un Conseil des ministres paritaire, mais plutôt d'une « zone de parité ». Il a promis de faire « le maximum d'efforts pour donner [aux femmes] le plus de place possible dans [son] gouvernement ».

Christine St-Pierre (ex-ministre de la Culture), Lise Thériault (Travail), Marguerite Blais (Ainés), Julie Boulet et Kathleen Weil ont probablement une place assurée.

Elue sur la Rive-Sud de Montréal, Nicole Ménard (Tourisme) devrait avoir sa chance. Même chose pour Dominique Vien (Bellechasse), ministre junior dans le dernier gouvernement Charest. Élu en Outaouais, Stéphanie Vallée a bonne réputation auprès de M. Couillard, dit-on.

Réponses d'ici une quinzaine de jours...
Avec Marco Bélair-Cirino et Marco Fortier
Le Devoir

Des résultats qui font mal à la caisse de certains partis

Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec voient leur allocation baisser

LISA-MARIE GERVAIS

La débâcle du Parti québécois aux élections se fera sentir sur sa représentation à l'Assemblée nationale, mais également dans sa caisse électorale. Ayant obtenu moins de voix qu'aux dernières élections, le PQ bénéficiera d'un demi-million de moins en financement public qu'en 2013, selon les calculs du *Devoir*.

Ainsi, au lieu d'une allocation annuelle d'environ 2,8 millions, les péquistes recevront 2,3 millions. Le calcul est simple en apparence: il s'agit de multiplier le nombre d'électeurs (environ 6 millions à cette élection-ci alors qu'ils étaient 5,9 millions à la précédente) par 1,50\$ et de distribuer la cagnotte entre tous les partis selon le pourcentage de voix obtenues. L'argent est ensuite versé mensuellement aux formations politiques.

Le PQ n'est pas le seul à subir une diminution de budget. La Coalition avenir Québec perd environ 300 000\$ sur l'allocation de 2,4 millions reçue l'an dernier, puisque sa part des suffrages est passée de 27% à 23%. Les baisses d'allocation font particulièrement mal aux très petits partis qui ne pouvaient déjà pas

Financement des partis politiques

L'allocation régulière est basée sur le pourcentage de votes obtenus

	2014 ¹	Somme	2013 ²	Somme
PLQ	41,52%	3 736 800 \$	31,20%	2 761 200 \$
PQ	25,38%	2 284 200 \$	31,95%	2 827 575 \$
CAQ	23,05%	2 074 500 \$	27,05%	2 393 925 \$
QS	7,63%	686 700 \$	6,03%	533 655 \$
ON	0,73%	65 700 \$	1,89%	167 265 \$

¹La part est calculée sur une cagnotte totale approximative de 9 millions \$ (6 millions d'électeurs x 1,50\$)

²La part est calculée sur une cagnotte totale approximative de 8,850 millions \$ (5,9 millions d'électeurs x 1,50\$)

Source: données fournies par le DGEQ

compter sur de gros chèques. D'une allocation d'environ 165 000\$ (2% des suffrages), Option nationale ne recevra désormais que 65 000\$.

La situation s'améliore toutefois grandement pour le Parti libéral qui, avec 41% des voix contre 31% au dernier scrutin, bénéficiera d'une allocation annuelle de 3,7 millions, soit 1 million de plus que la précédente.

Quant à Québec solidaire (QS), il renflouera aussi ses coffres. Son

nombre de voix a augmenté de plus de 1,5 point de pourcentage, faisant passer son allocation d'environ 534 000\$ à 687 000\$ (environ 150 000\$ de plus).

Aisance financière

« Ça nous donne une aisance financière. Ça nous donne plus d'argent pour des projets et des initiatives. [...] C'est sûr que ça va nous permettre d'avoir plus de moyens en recherche, en organisation et en logistique, à in-

diqué Andrés Fontecilla, président et porte-parole de QS. *Cet argent-là est nécessaire pour nous. Ça aide à la vie démocratique de notre parti.* » Selon lui, le financement public permet de ne pas dépendre uniquement des sympathisants et peut prévenir certaines dérives.

Quant à la CAQ, elle se dit certaine de pouvoir rattrapper le manque à gagner grâce au financement populaire. « Nous sommes persuadés de pouvoir largement compenser la baisse d'allocation par le financement populaire. Cette élection nous a permis de mieux faire connaître notre message et ainsi accroître nos appuis, et du même coup faciliter nos efforts de financement », a soutenu Jean-Bernard Villemaire, le directeur général adjoint de la CAQ.

Notons qu'en plus de l'allocation accordée lors d'un scrutin, les partis peuvent compter sur le financement populaire, dont les dons sont maintenant limités à 100\$ par personne. Pour chaque dollar amassé en don, le parti se voit verser de 1\$ à 2,50\$, selon un mécanisme d'appariement géré par le Directeur général des élections.

Le Devoir

ACTUALITÉS

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

La version de Couillard est acceptable pour Ottawa

MARIE VASTEL
HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondantes parlementaires
à Ottawa

La charte de la laïcité édulcorée qu'a promis de déposer Philippe Couillard semble « tout à fait raisonnable » pour les partis fédéraux à Ottawa.

« Je dis toujours qu'il serait inacceptable pour une fonctionnaire fédérale de traiter avec un citoyen ayant le visage couvert, a fait valoir le ministre conservateur de l'Emploi, Jason Kenney, précédemment responsable de l'Immigration. Donc, ça fait du gros bon sens, d'après moi. »

Conservateurs, néodémocrates et libéraux s'entendent pour une rare fois pour dire qu'exiger que les services de l'État soient offerts et reçus « à visage découvert » — tel que prévoit de l'exiger le premier ministre désigné du Québec — n'enfreint pas du tout la Charte canadienne des droits et libertés, qu'ils promettaient de défendre bec et ongles lorsque le Parti québécois a présenté sa propre charte de la laïcité. Celle-ci proposait d'interdire le port de tout signe ostentatoire à la totalité de la fonction publique québécoise.

Cour suprême

Est-ce conforme à la Charte d'interdire que contribuables et fonctionnaires portent un voile qui couvre leur visage lorsqu'ils réclament ou offrent des services publics? Cela brime-t-il la liberté de religion? « Le visage couvert n'est pas une obligation religieuse », a rétorqué le ministre Kenney à son arrivée aux Communes mercredi, expliquant que les femmes musulmanes doivent se dévoiler lorsqu'elles font un pèlerinage à La Mecque. « Ça veut dire que ce n'est pas une question religieuse là-bas. C'est une coutume culturelle. »

Or rien n'indique qu'une telle interdiction passerait nécessairement le test de la Charte des droits et libertés.

En 2012, la Cour suprême s'est prononcée sur le cas de

N. S., une musulmane qui accusait un oncle et un cousin de l'avoir violée, mais qui refusait de retirer son niqab pendant son témoignage. S'affrontaient ici deux droits: la liberté de religion de N. S. et le droit à un procès équitable des accusés, tous deux garantis par la Charte. La Cour suprême n'a pas voulu décréter que le retrait du voile devait être automatique. « Une réponse laïque obligeant les témoins à laisser de côté leur religion à l'entrée de la salle d'audience est incompatible avec la jurisprudence et la tradition canadienne, et restreint la liberté de religion là où aucune limite n'est justifiable », avait écrit la juge en chef.

Consensus

Les néodémocrates sont toutefois du même avis que les conservateurs. « Le visage découvert, pour livrer des services au public, est tout à fait respectueux des libertés. Je pense que ça n'enfreint rien », a commenté le chef Thomas Mulcair. D'après lui, la proposition des libéraux provinciaux fait « consensus ».

Même avis chez les libéraux fédéraux, dont le chef, Justin Trudeau, estime que « c'est d'usage. Et on est dans une société où l'on s'attend à ce qu'on puisse interagir avec les autres à visage découvert. Je ne vois pas un énorme problème à ce niveau-là ».

Les politiciens fédéraux martèlent que la proposition québécoise devra obtenir l'aval des tribunaux, mais ils ont peu de doutes qu'elle l'obtienne.

Le bloquiste Jean-François Fortin y voit un deux poids deux mesures pour des propositions péquistes et libérales. « Il y a un peu, de la part du gouvernement fédéral, de la mauvaise foi. Sans avoir vu, on est prêt à donner un chèque en blanc à un gouvernement qui vient tout juste d'être porté au pouvoir. M. Kenney est allé beaucoup trop rapidement. Attendons de voir le projet de M. Couillard avant de porter un jugement. »

Le Devoir

Agressions à Toronto

Toronto — Un ex-employé de la firme de ressources humaines Ceridian à Toronto est entré mercredi matin dans les bureaux de la compagnie et a blessé quatre anciens collègues avec une arme tranchante avant d'être maîtrisé, a indiqué la police. Une femme de 32 ans et un homme d'une quarantaine d'années se trouvaient mercredi soir à l'hôpital dans un état très critique. La police a affirmé que le suspect âgé de 45 ans — qui a été arrêté sur les lieux — avait utilisé un « objet tranchant [...] possiblement un couteau ».

La Presse canadienne

20 blessés dans une école américaine

Murrysville — Un adolescent de 16 ans, armé de deux couteaux, se serait lancé mercredi dans une violente attaque à l'arme blanche dans une école secondaire située non loin de Pittsburgh, allant jusqu'à causer des blessures à 20 personnes, dont un agent de police affecté à l'école. Des 19 élèves blessés, quatre ont subi des blessures qualifiées de sérieuses, mais ils devraient tous s'en remettre. Les enquêteurs n'ont pas précisé ce qui avait motivé l'agression.

Associated Press

AGENCE DU REVENU DU CANADA

Les déclarations en ligne suspendues en raison d'une faille de sécurité

MARIE VASTEL
Correspondante parlementaire
à Ottawa

Les Canadiens qui voulaient soumettre au fédéral leur déclaration de revenus en ligne devront patienter. L'Agence du revenu du Canada a été forcée de suspendre ses services Internet mercredi, après que ses fonctionnaires eurent appris que son système informatique comptait une brèche qui touche aussi des milliers de sites Web dans le monde.

« Par mesure de précaution, l'ARC [Agence du revenu du Canada] a temporairement suspendu tout accès public à ses services en ligne afin de protéger l'intégrité des renseignements que nous détenons », a fait savoir l'Agence dans un communiqué publié mercredi matin.

Résultat: les Canadiens ne peuvent pas à l'heure actuelle faire parvenir au gouvernement leur déclaration de revenus par Internet. Ottawa promet d'accorder des délais aux contribuables qui pourraient ne pas pouvoir faire parvenir leurs documents à l'Agence d'ici au 30 avril.

« Nous avons pris une mesure de précaution. Nous traitons des informations personnelles sensibles et très détaillées des contribuables. Alors, nous voulons nous assurer que ces renseignements sont aussi sécurisés que possible », a expliqué le ministre responsable de l'Agence, Kerry-Lynne Findlay, en point de presse en matinée.

Mais M^{me} Findlay n'a pas précisé si des informations personnelles de citoyens pourraient avoir été interceptées.



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Fin mars, 6,7 millions de déclarations avaient déjà été soumises à l'Agence, dont 87 % par Internet.

Ses fonctionnaires n'étaient pas non plus en mesure de répondre aux questions du Devoir à ce sujet. Le député Jacques Goude a expliqué, en après-midi, que le gouvernement en était encore à le vérifier.

Sécurité

La ministre a promis une mise à jour quotidienne sur le site Internet de l'ARC. Celle de mercredi a précisé que les services en ligne (comme TED, IMPOTNET, Mon dossier, Mon dossier d'entreprise) « devraient reprendre au cours de la fin de semaine prochaine ».

À la fin du mois de mars, 6,7 millions de déclarations

avaient déjà été soumises à l'Agence du revenu du Canada, dont 87 % par Internet.

C'est une « vulnérabilité informatique » appelée « Heartbleed Bug » qui est la source des ennuis de l'ARC. Il s'agit d'une faille dans un protocole utilisé par plusieurs sites Internet, qui sert à crypter le trafic Web et donc à protéger des données des internautes (voir encadré).

Les Québécois peuvent toutefois produire leur déclaration provinciale en ligne, Revenu Québec ayant fait savoir mercredi que ses services ne sont pas touchés et fonctionnent normalement.

De l'avis de Thomas Mulcair, ces ennuis sont la preuve

que les conservateurs sont de « piètres administrateurs publics » et découlent de leurs compressions dans la fonction publique. « S'ils ont mis en place un système qui n'est pas suffisamment bien protégé, oui c'est leur responsabilité », a critiqué le chef du NPD.

Son homologue libéral, Justin Trudeau, a offert son appui au gouvernement pour corriger la situation, se disant « extrêmement préoccupé par la sécurité informatique [car] un tel virus peut faire des dégâts considérables à l'ère numérique ».

Avec La Presse canadienne Le Devoir

Heartbleed, une faille énorme

Elle est surnommée Heartbleed (« cœur qui saigne ») et fait frémir les gestionnaires de sites Web de la planète. La faille qui touche l'Agence du revenu a été découverte mardi dans le logiciel OpenSSL, utilisé par près de 50 % des sites Internet pour entreposer de façon « sécuritaire » mots de passe, numéros de cartes bancaires et autres renseignements personnels de leurs utilisateurs. Ce ne sont pas toutes les versions du protocole qui sont affectées par cette faille, et jusqu'à maintenant, Apple, Google, Microsoft, Facebook et la majorité des sites de commerce électronique semblent avoir été épargnés, contrairement à Yahoo!, notamment. Les experts recommandent d'éviter d'effectuer des transactions importantes pour les prochains jours.

Philippe Orfali

Colloque en éthique appliquée

Corruption, conflits d'intérêts, copinage :

que peut l'éthique devant nos problèmes actuels?

22 et 23 mai 2014

Organisé par :
la Chaire d'éthique appliquée de
l'Université de Sherbrooke

et
le RÉOQ - Réseau d'éthique
organisationnelle du Québec

À l'Agora du Campus de Longueuil de
l'Université de Sherbrooke

Métro Longueuil-Université de Sherbrooke

Les tarifs préférentiels sont en vigueur jusqu'au 15 avril

<http://ethiqueappliquee.evenement.usherbrooke.ca>

VIEILLISSEMENT ET MÉMOIRE

PERSONNES ÂGÉES RECHERCHÉES POUR
UNE ÉTUDE SUR LA MÉMOIRE SPATIALE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Droitier
- Âgé de 60 à 80 ans
- Présentement sous aucun médicament pour l'humeur ou le sommeil
- Sans antécédent de maladie mentale, trouble neurologique ou attaque cérébrale



La participation requiert 3 visites, pour un total de 7 heures, au laboratoire du Dr Véronique Bohbot à l'hôpital Douglas. Durant ces visites, vous exécuterez des tâches cognitives ainsi que des tâches de mémoire spatiale dans des environnements virtuels sur un ordinateur. De plus, vous pourrez suivre un programme d'entraînement de mémoire spatiale qui dure 5 semaines. Cela demandera 2 visites, d'une durée d'une heure, par semaine.

Une compensation monétaire sera offerte.
Si intéressé, veuillez contacter Devin Sodums au 514-761-6131 poste 3408

ÉDITORIAL

FINANCES PUBLIQUES

La pente raide

Le premier ministre Philippe Couillard s'est entouré de personnalités au profil économique relevé pour donner de la crédibilité à une plateforme électorale axée sur la croissance et l'emploi. Peut-être eût-il été mieux avisé d'embaucher des magiciens!



Il faut se fier à la plateforme économique du Parti libéral, le Québec reviendra à l'équilibre budgétaire dès 2015-2016 malgré près d'un milliard de dollars de dépenses supplémentaires en deux ans (crédit rénovation, relance du Plan Nord, réduction des augmentations de tarifs en garderie, nouvelles cliniques d'urgence, soins à domicile, etc.).

Comment est-ce possible? Simple comme bonjour: grâce à la croissance économique plus rapide générée par l'excellente performance du nouveau gouvernement, à l'apport annuel supplémentaire de 200 millions des sociétés d'État pourtant déjà très sollicitées, et à une nouvelle vague de compressions de 350 millions dans la «bureaucratie» de la santé et de l'éducation.

Alors que le dernier budget Marceau prévoyait un manque à gagner de plus d'un demi-milliard l'an prochain malgré un quasi-gel des dépenses, le cadre financier du PLQ n'inclut rien de tel, mais terminerai quand même ces deux années avec un surplus de 109 millions. De la prestidigitation!



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Bien sûr, ce scénario idyllique peut partir en fumée si le nouveau ministre des Finances trouve des horreurs en fouillant dans les tiroirs. C'est d'ailleurs pour cette raison que M. Couillard entend demander au vérificateur général de lui présenter un état des lieux.

Reconnaissons que le choix du personnage est plus judicieux qu'en 2003, alors que Jean Charest avait confié cette tâche à un ancien vérificateur au lieu de celui qui était en poste. Encore faut-il souhaiter que le statut intérimaire de M. Michel Samson n'influence pas la qualité d'une analyse commandée directement par le premier ministre, celui-là même qui proposera le nom du prochain vérificateur permanent pour approbation par l'Assemblée nationale.

Si le travail est bien fait, en toute logique, les conclusions de M. Samson devraient aller dans le même sens que celles auxquelles il est arrivé récemment au sujet de la mise à jour budgétaire de novembre.

Sans rien découvrir de scandaleux, le vérificateur avait alors qualifié «d'ambitieux» le cadre prévisionnel du gouvernement Marois, un synonyme d'irréalisme en termes diplomatiques.

Ce n'est pas seulement à l'analyse de la situation laissée par l'ancien gouvernement que le vérificateur devrait se livrer maintenant, mais aussi du cadre financier du PLQ. Car il apparaît évident que le nouveau gouvernement ne pourra pas se contenter de comprimer les dépenses de «bureaucratie» pour atteindre et maintenir l'équilibre budgétaire tout en dépensant plus et en éliminant graduellement la taxe santé à partir de 2016-2017.

Pour cette raison, il sera très intéressant de voir quelles suites seront données à deux autres engagements libéraux: celui de revoir tous les programmes et celui de créer rapidement une commission dont le mandat sera de proposer «une réforme en profondeur de la fiscalité pour soutenir la croissance et récompenser l'investissement, le travail et l'effort».

Traduction libre: plus de taxes et de tarifs pour moins d'impôt! Voilà sans doute le slogan qu'on aurait pu entendre si la campagne avait pris un tournant économique. Mais on ne perd rien pour attendre maintenant que ce gouvernement qui dit vouloir faire de l'économie sa priorité est bien en selle pour quatre ans.

REMUE-MÉNAGE DANS L'EST DE L'UKRAINE

L'arsenal de Poutine

Après avoir annexé la Crimée, voilà que le Kremlin est en train de déployer dans l'est de l'Ukraine l'arsenal utilisé justement lors de cette annexion. Dans un premier temps, Vladimir Poutine a aiguillé et alimenté le sentiment nationaliste, puis des hommes cagoulés ont pris possession de certains bâtiments publics de villes majoritairement russophones. Ensuite? Les tenants d'un rattachement à la Russie ont indiqué qu'un référendum se tiendra le 11 mai sur la question. Enfin, un contingent de 40 000 soldats russes campe le long de la frontière orientale.

Pour l'heure, il serait présomptueux d'avancer que Poutine souhaite amputer le territoire de l'Ukraine à son profit. Par contre, tous les facteurs géopolitiques en présence permettent de souligner que l'autocrate russe cherche par tous les moyens à entacher le processus politique qui doit déboucher sur l'élection d'un président ukrainien au suffrage universel. Car une fois cet exercice accompli, la révolution de Kiev et, surtout, le renversement du régime qui en a découlé seront pour ainsi dire légitimés. Et cela insupporte Poutine au plus haut point.

Tellement, d'ailleurs, qu'aux mesures évoquées plus haut, le maître du Kremlin a ajouté la double peine. On s'explique. Tout un chacun sait que l'Ukraine est économiquement exsangue. Qu'elle a un besoin urgent de 15 milliards. Bon. Poutine vient de commander la mise entre parenthèses des ristournes accordées à la vente et à la distribution de gaz. Bref, il a fait ce qu'il avait fait déjà en 2006 et en 2009. Résultat? Depuis le début du présent mois, le prix du gaz a augmenté de 80%. Comme si Poutine voulait précipiter l'Ukraine dans les bras de la faillite pour mieux barrer la route à la démocratie.

Devant ces coups de force, l'Europe oppose pour l'instant les vices de ces divisions. La vieille Europe, Allemagne en tête, voudrait mettre les sanctions en veilleuse. La nouvelle Europe, soit essentiellement les anciens satellites soviétiques avec la Pologne comme chef de file, propose grosso modo le contraire, soit davantage de sanctions accompagnées par des rapports de force plus musclés. Ces nations voudraient par exemple que les politiciens européens, les ONG versées en veille démocratique et d'autres soient physiquement plus présents à Kiev et dans les environs.

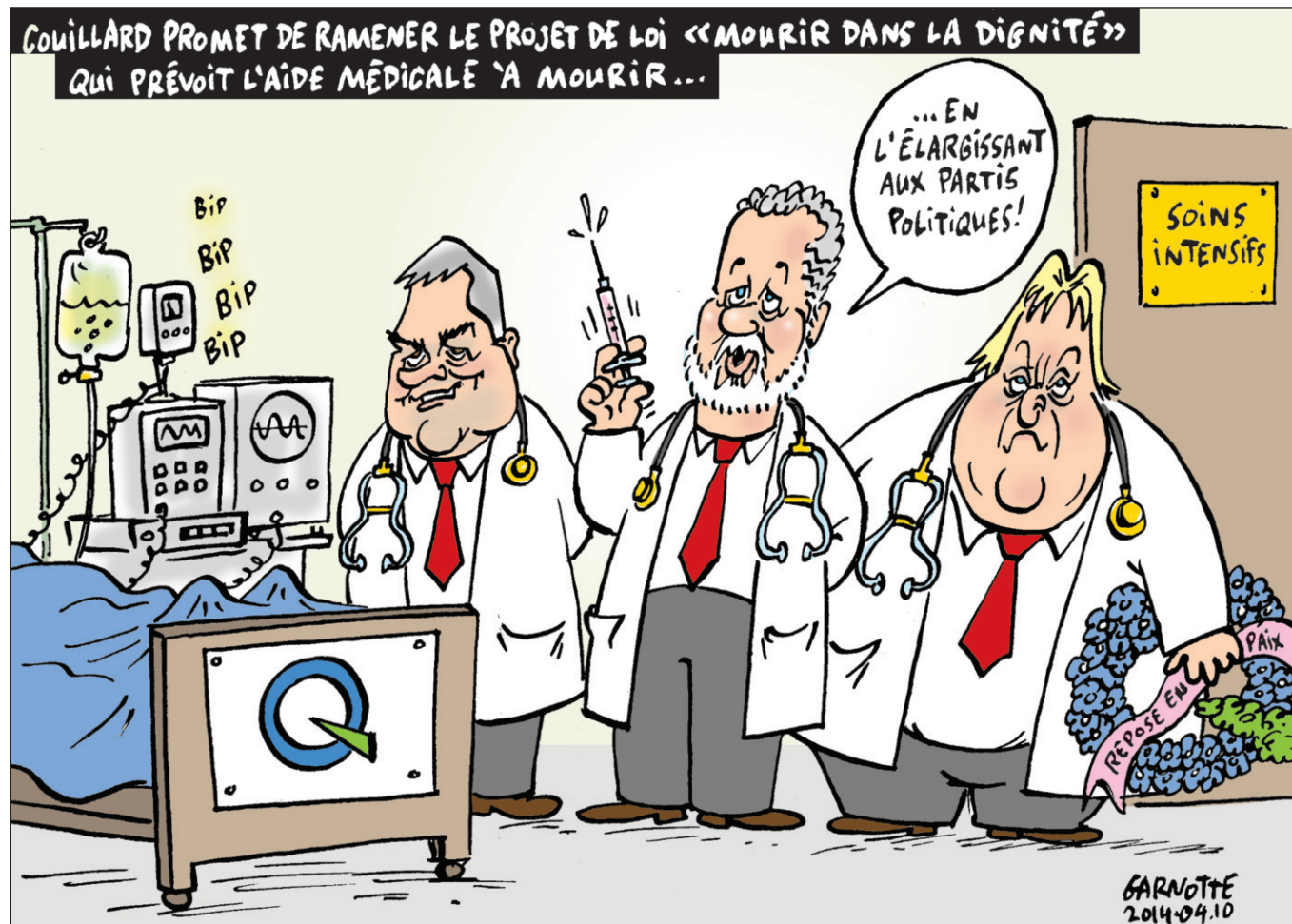
Simultanément à ces vases politiques, le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a profité d'une réunion dite «inédite» à Paris des hauts dirigeants civils et militaires pour inviter les membres de l'Alliance atlantique à investir... davantage dans la défense. En fait, Rasmussen veut que chacun respecte la règle afférente. C'est le cas de le dire: ça se corse.

Simultanément à ces vases politiques, le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a profité d'une réunion dite «inédite» à Paris des hauts dirigeants civils et militaires pour inviter les membres de l'Alliance atlantique à investir... davantage dans la défense. En fait, Rasmussen veut que chacun respecte la règle afférente. C'est le cas de le dire: ça se corse.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Lendemain de veille

Ce matin, je me réveille, comme plusieurs autres Québécois, avec la gueule de bois. Le regret de la veille est encore ancré dans mes pensées. Ce regret m'a traîné dans un désert où les oasis de promesses et de vérités ne sont que mirages. Je parle de regret parce que, d'un point de vue personnel, c'est ce que je ressens au plus profond de moi-même. Ce regret est celui d'avoir consommé l'impudence face à l'échec et d'avoir dû rester muet devant l'avalanche de rouge.

Cependant, j'ai confiance que le regret va laisser sa place à l'acceptation. L'acceptation permet de revenir sur les choses dites et sur les choses faites. L'acceptation, c'est aussi de comprendre l'échec et d'en assumer les conséquences ainsi que les responsabilités que cela amène. Je parle souvent de mon grand-père, car pour moi il est un grand homme digne des plus grands et il m'a dit un jour: «Les échecs sont inévitables dans une vie, l'important c'est d'apprendre de ceux-ci pour ne pas les commettre de nouveau, car sinon les échecs se transforment en habitude.»

C'est pourquoi j'espère que les Québécois auront le courage de s'étudier en tant que peuple pour leur permettre d'avancer tranquillement, mais d'un pas ferme. Je tiens à souligner qu'il ne faut pas oublier que six Québécois sur dix n'ont pas accordé leur confiance au Parti libéral et à son chef Philippe Couillard. Il s'agit d'un message assez clair qui met en lumière la défaillance du système non proportionnel du Québec.

Quand j'étais plus jeune, on m'a dit d'être fier de faire partie de la nation québécoise et j'espère l'être encore longtemps. Assez longtemps pour pouvoir dire, dans un futur proche, à quel point je suis fier d'être citoyen de ce beau pays qu'est le Québec.

Félix-Antoine Gagnon
Trois-Rivières, le 8 avril 2014

Merci Pauline

Merci d'avoir marqué l'histoire! Merci pour tout ce que tu as apporté aux Québécois! Il y a des politiciens qui passent et qui sont vite oubliés, mais toi, c'est sûr qu'on ne t'oubliera pas! Notre devise «Je me souviens» reprend vie avec toi! Ce n'est pas demain la veille que nous aurons l'occasion d'avoir à la tête de notre pays une personne authentique, intègre et déterminée comme toi! Deux personnes m'ont fait croire à la politique, à de la grande politique comme il n'en existe plus, toi et René Lévesque.

À l'aube de la retraite, je peux dire que j'ai, grâce à vous, tout au long de ma vie, eu plusieurs occasions d'être fier d'être Québécois. Aujourd'hui, mon élan d'altruisme se dissipe peu à peu, je sens que je perds mes repères.

Je crois avoir assez milité et donné, laissons place aux nouvelles générations et espérons voir renaître passion et conviction!

Prends soin de toi!
Bernard Beaupré
Sherbrooke, le 8 avril 2104

En réserve de la République

En 1946, Charles de Gaulle s'est mis en réserve de la République. En 1958, il est revenu sur le devant de la scène. Je crois qu'il faut prendre acte des résultats des élections du 7 avril et mettre l'idée d'indépendance en «en réserve de la République» pour quelques années.

Après avoir fait un vigoureux bilan, le PQ ne devrait pas modifier sa raison d'être, son article premier. De même, Québec solidaire ne devrait pas abandonner l'un de ses fondements. L'attente sera frustrante, mais, comme peuple, on en a vu d'autres. Pas de panique! *De facto*, le PQ et QS vont rejoindre, sous ce rapport, la Coalition avenir Québec dont le moratoire sur la question nationale devra bien se terminer un jour.

D'ici là, Philippe Couillard va aller se coller avec Ottawa et recueillir frustration sur frustration, que ce soit dans le dossier du péage sur le pont Champlain ou dans mille autres dossiers. Sa fierté canadienne va s'éroder au test de la réalité.

Nous, les souverainistes, nous continuerons pendant ce temps à mettre de l'avant les vertus de l'indépendance de façon confiante, sereine, tenace, modeste, sobre, délicate, feutrée, polie, retenue et réservée comme «en réserve de la République».

Jacques Fournier
Montréal, le 9 avril 2014

LIBRE OPINION

Retrouver l'audace

ROBERT JASMIN
Auteur et militant

J'ai 71 ans. Depuis l'âge de 20 ans, je lutte comme indépendantiste pour que mon pays réel devienne un pays légal et reconnu par les autres. Et je continuerai à le faire malgré la défaite conjoncturelle que nous avons subie. Il me semble toutefois nécessaire d'aller au fond des choses.

Globalement, le constat est le suivant: notre peuple s'est retrouvé en panne d'audace. L'audace de ne pas céder à la peur d'exister. L'audace de préférer l'émancipation à la corruption. L'audace de considérer la langue, la culture et l'identité comme de vraies affaires d'un vrai peuple. L'audace de refuser la médiocrité d'une vie réduite à être des consommateurs obéissants. L'audace de regarder la réalité d'un monde aux ressources limitées et de consentir à la nécessité d'imaginer une autre économie que celle, utopique, d'une croissance infinie.

Mais comment retrouver l'audace de ceux et celles de ma génération qui ont vécu dans les années 1960 et 1970, une époque où les mots «nationalisation», «émancipation» et «fierté» faisaient partie du langage courant et ne provoquaient pas une ruée vers les abris comme aujourd'hui? En osant! Oser penser, oser parler, oser agir. Faire tout cela, mais pas uniquement en fonction des élections. Les indépendantistes ne doivent pas se li-

miter à faire de l'action partisane, et ce, dans la seule période électorale.

Les partis politiques sont rarement le lieu d'origine des changements. Les grandes luttes sont menées par les mouvements sociaux et souvent sans lien structurel avec les partis politiques. On a voulu faire de nous des consommateurs isolés et individualistes et mobilisables seulement en temps d'élection: redevenons des citoyens organisés et engagés partout, sur tous les fronts. Forcer les politiciens à choisir les gens avant l'argent et le pays avant le parti. Ne pas craindre les réactions de ceux qui sont habitués par la peur, ceux qui ne sortent de leur torpeur que pour déposer leur bulletin de vote dans l'urne d'une main tremblante. Entre les périodes électorales, ils sont silencieux et inactifs.

Il est plus que temps de toujours faire le lien entre la résolution des problèmes et les instruments pour y arriver que nous donnerait l'accession à la souveraineté. Faire en sorte que cette dernière soit enfin perçue comme partie intégrante des vraies affaires. Et, soit dit en passant, il n'est pas interdit d'être pédagogue.

Dans cette société du tout-au-divertissement, la population a été dépolitisée. Un ex-ministre et candidat peut ainsi déclarer très sérieusement que la population préfère obtenir une équipe de hockey plutôt qu'un pays... et être réélu avec une confortable majorité. Retrouvons l'audace de redonner à la politique

ses lettres de noblesse. Les professeurs ne doivent pas hésiter à conscientiser la jeunesse, à la mettre en garde contre le prêt-à-penser, à développer chez elle une pensée critique et autonome, à ne pas la laisser désarmée devant les assauts quotidiens de certains mercenaires de l'information. Ne craignons pas les éruptions des animateurs de toutes les radios-poubelles et organisons la contre-offensive dans les médias sociaux.

Sur le front culturel, n'hésitons pas à intervenir auprès des diffuseurs de la culture américaine pour qu'ils donnent à nos créateurs la place qui leur revient. Pourquoi ne pas enseigner le français à partir de la chanson québécoise? Pour favoriser l'intégration des nouveaux Québécois, organisons des échanges de classes entre les écoles de Montréal et celles des régions. Et ce ne sont là que quelques exemples. Libérons l'imagination!

En ce lendemain de la victoire des réducteurs de peuple, j'ai entendu sur les ondes de la radio publique de Québec une entrevue avec l'écrivain français Alexandre Jardin, qui disait son amour du Québec. On lui a demandé s'il était tenté de s'installer chez nous. Il a répondu ceci: «Non. Même si la France traverse une période très difficile, j'aime trop mon pays pour le laisser tomber, nous allons le remettre debout! Il faut dire non à la fatalité!» Est-ce que notre amour du Québec ne pourrait pas nous faire dire la même chose?

IDÉES

PARTI QUÉBÉCOIS ET MOUVEMENT SOUVERAINISTE

Quelques voies d'avenir pour la stratégie péquiste

GUILLAUME ROUSSEAU

Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et conseiller politique au cabinet de Pauline Marois de 2010 à 2012

L'ampleur de la défaite du Parti québécois rend plus que jamais nécessaire une remise en question de sa stratégie et de sa doctrine. Aucune voie d'avenir ne devrait être exclue *a priori*. Mais d'abord, il convient de faire un dur constat: le Parti québécois a perdu l'élection notamment en raison de son option constitutionnelle et de la stratégie qui l'accompagnait. L'idée de promettre «pas de référendum... tant que les Québécois ne seront pas prêts» s'est avérée désastreuse: les souverainistes ont compris qu'il n'y en aurait pas, d'où la démobilisation et la division, et les fédéralistes qu'il y en aurait un, d'où le ralliement au Parti libéral.

Second mandat

S'il veut avoir une chance d'un jour reprendre le pouvoir, le Parti québécois doit s'attaquer à cette question. Plusieurs hypothèses méritent d'être mises sur la table. Il serait possible de simplement clarifier la position actuelle, qui a tout de même le mérite de ne pas précipiter les choses tout en ne s'apparentant pas trop à un renoncement. Concrètement, cela pourrait se traduire par une promesse de tenir un référendum non pas dans un premier mandat, où il n'y en aurait pas, mais dans un deuxième. Le premier mandat serait consacré entre autres à la rédaction d'un livre blanc sur l'avenir du Québec, à la réalisation ou à la mise à jour d'études sur les questions afférentes à l'accession à la souveraineté, à un débat interne sur l'association avec le Canada, à des consultations publiques, etc.

Bref, il s'agirait de prendre quatre ans non pas pour attendre les conditions gagnantes, mais pour préparer le Québec et les Québécois à l'heure du choix. Une telle proposition permettrait aux ténors souverainistes de défendre leur projet, même au moment de solliciter un premier mandat, plutôt que de le cacher de peur qu'il suscite la crainte d'un référendum à court terme.

Objectif à long terme

Une autre possibilité, plus radicale, consisterait à fixer un objectif beaucoup plus modeste: non plus réaliser la souveraineté à court terme, mais simplement la rendre à nouveau possible à moyen ou long terme. Cette option se baserait sur une analyse selon laquelle à force de perdre des élections en attendant le grand soir, le Parti québécois ne participerait pas seulement à perpétuer le *statu quo*, mais il contribuerait à le solidifier. En lais-



Pauline Marois, en compagnie de sa collègue et amie Nicole Léger, lors de l'annonce de sa démission comme chef du Parti québécois lundi soir.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

sant planer la possibilité d'un référendum à court terme, il offrirait le pouvoir sur un plateau d'argent aux libéraux qui ne s'en priveraient pas pour l'exercer de manière à rendre tout projet d'émancipation collective plus difficile à envisager (minorisation des francophones à Montréal et bientôt en banlieue, utilisation de l'appareil d'État pour promouvoir un ultralibéralisme qui dévalorise toute forme de droits collectifs, etc.). La solution consisterait alors à faire de la souveraineté non plus un projet à court terme, mais un objectif à long terme, voire un simple idéal à maintenir en vie, ou encore une police d'assurance à conserver et à invoquer en cas d'offensive canadienne contre l'autonomie québécoise ou de refus du Canada d'accueillir le Québec. Entre-temps, des politiques nationalistes, qui

contribueraient à rendre la souveraineté ou un autre projet d'émancipation nationale comparable réellement envisageable à nouveau, seraient au cœur de la proposition du Parti québécois: extension considérable de la loi 101, amélioration de l'enseignement de l'histoire nationale, nationalisme économique, etc.

Au-delà des différences de modalités, ces deux options traduisent en fait des choix existentiels. La première équivaudrait à réclamer un troisième tour, après ceux de 1980 et de 1995. La deuxième signifierait tourner la page. La première supposerait un rapprochement pré ou postélectoral avec Option nationale et Québec solidaire. La deuxième poserait l'hypothèse d'un rapprochement avec la CAQ.

Il va sans dire qu'aucune de ces deux possibilités n'est parfaitement réjouissante pour les

militants du Parti québécois, et ceux du mouvement souverainiste en général. C'est pourquoi il sera sans doute tentant pour eux d'envisager une troisième: mettre leur échec sur le dos non pas de causes structurelles liées à la question constitutionnelle, mais sur le dos de causes conjoncturelles (mauvaise campagne électorale, chef expérimentée et donc au passé pouvant être attaqué même injustement, etc.). Bien qu'ils ne doivent pas exclure cette hypothèse trop rapidement, les souverainistes feraient mieux d'éviter d'y adhérer par facilité, pour éviter d'avoir à envisager sérieusement les deux autres possibilités. Car à défaut de véritablement se remettre en question et d'écouter humblement les Québécois, la réalité pourrait les rattraper... et ce, dès l'élection fédérale de 2015.

LA RÉPLIQUE

Rwanda: les faits ou les opinions?

MARTIN IMBLEAU

Vice-président chez Gaz Métro, avocat en droit international des droits de la personne et auteur d'ouvrages sur les questions traitées dans ce texte

Le texte d'André Sirois intitulé «Vérités et mensonges» mérite réponse. Contrairement à l'allégation dans l'introduction même du texte, il n'y a pas de version «partisane et mensongère» qui permette une remise en question du génocide rwandais. Et le bagage* de M. Sirois ne suffit pas pour faire valider sa propre thèse d'une prétendue ambiguïté quant au massacre des Tutsis en 1994. Le titre même du texte crée un sentiment de suspicion. Il y aurait, du simple fait de l'alléguer par l'auteur lui-même, des doutes sérieux quant à la réalité du génocide. Et souligner au passage la contribution de Robin Philpot à cette mouvance, plutôt que d'enrichir, ajoute d'ailleurs au malaise. J'avais dans ces mêmes pages décrié les propos de M. Philpot qui minimisaient alors grossièrement le crime de génocide perpétré au Rwanda dans un but pas du tout clair pour le juriste et auteur sur les génocides que je suis. Ce n'est toutefois pas des intentions de M. Sirois, qui lui sont propres, que je désire ici traiter. Ce sont les techniques et raccourcis tendancieux de remise en question du crime contre l'humanité qui m'interpellent et méritent une réponse.

Réalité vécue

Avoir travaillé au Rwanda ne donne pas un droit d'insinuer la non-existence ou d'invoquer l'exagération des crimes contre les Tutsis du Rwanda. J'y ai aussi œuvré. La vérité dont il est ici question n'est ni celle de M. Sirois ni la mienne. Ce n'est pas d'une banale «version des faits» qu'il est question. C'est de la réalité vécue! Celle relatée, filmée, témoignée. L'interpellation faite par M. Sirois aux lecteurs n'est

LE DÉCLENCHEUR

«Dans cette affaire, des Tutsis de l'Ouganda ont prétendu, quelques générations plus tard, "revenir" au Rwanda et le "libérer". C'est comme si les Franco-Américains venaient prendre le pouvoir à Québec. Les Tutsis et les Hutus du Rwanda n'ont plus un mot à dire chez eux parce que s'ils parlent, on les accusera d'avoir survécu par complicité avec les génocidaires.» André Sirois, «Vérités et mensonges», *Le Devoir*, 8 avril 2014.

pas pour discuter de certains éléments factuels quant aux causes du génocide, ses auteurs ou ses victimes. Elle est issue d'un besoin, comme il dit, de «critiquer sévèrement». Et pour ce faire, il met en doute qu'il y ait eu un plan concerté, il remet en question le nombre de victimes habituellement accepté, il assimile le génocide aux crimes perpétrés lors de la prise du pouvoir par le FPR et sous-entend que la justice était favorable aux vainqueurs. Rien d'anecdotique. Les mouvements négationnistes niant pour des fins racistes et propagandistes la Shoah et autres génocides ont recours aux mêmes arguments.

Le chiffre de «800 000 victimes» n'est, selon lui, que le résultat d'un «calcul approximatif» d'une ONG, non mentionnée, ou d'une simple «extrapolation». En le prétendant aussi légèrement, d'aucuns concluraient à la manipulation historique. Conséquemment, nous devrions tous conclure qu'il est «absolument impossible qu'il y ait eu un million de victimes» et que ce nombre «est tout aussi fictif».

Malheureusement pour les juristes et les historiens (permettez l'ironie), la société rwandaise n'est pas une organisation aussi méthodique que l'Allemagne l'était. Les registres des Tutsis

n'avaient pas la qualité de ceux utilisés pour dénombrer les victimes juives de la Shoah. Qui plus est, les génocidaires Rwandais n'ont pas eu la rigueur nazie de compiler le nom des victimes et leur provenance dans des recueils avant de les abattre à la machette. Cette arme de prédilection utilisée par des milliers de voisins fut de plus passablement moins «propre», et les résultats plus épars sur tout le pays que la machine industrielle de mise à mort nazie. [...]

Entretenir un flou sur le nombre de victimes est l'arme de prédilection des négationnistes de la Shoah. Le concept est simple et éprouvé. Si le nombre de victimes est erroné, il y a forcément d'autres éléments faux, et subtilement, c'est la réalité même du génocide qui doit être remise en question. En semant des doutes sur des éléments clés et identitaires du génocide rwandais est sous-tendu un doute sur le génocide lui-même.

Vérité historique

Certes, le travail judiciaire ou historique ne doit pas s'arrêter. Même 60 ans après la Shoah, de nouveaux éléments sont révélés. Mais on ne peut remettre en question sa vérité historique. Les composantes, acteurs et contours du génocide rwandais, quant à eux, ont longuement été traités et établis par plusieurs instances judiciaires, internationales, mais aussi nationales, y compris la Cour suprême du Canada.

L'attentat contre l'avion du président Habyarimana fut objet d'une enquête nationale, mais aussi internationale. Qu'il demeure non résolu serait, pour M. Sirois, un autre fait démontrant une manipulation historique. De qui? Des Tutsis anglophones envahisseurs, semble être son hypothèse. Ce que M. Sirois insinue semble camoufler le fait que le parti du président, sa garde rapprochée, sa milice Interhamwe et une radio propagandiste créée dans l'objectif de prédisposer les esprits aux massacres, ont préparé le génocide. L'attentat n'a été que le signal

de départ pour lancer les exactions les plus productives qui soient. Divers rapports depuis 1993 avaient souligné ce risque.

Il n'est pas rare que le parti victorieux d'un conflit soit soumis à des procédures judiciaires autres que le camp perdant. Ce fut le cas pour les Alliés après la Deuxième Guerre mondiale; ce fut effectivement le cas au Rwanda. Pourtant, le gouvernement en place n'est pas sans reproche. J'ai pu moi-même étudier de sévères violations des droits de la personne par le gouvernement: des enfants de moins de 14 ans lors du génocide, enfermés pendant sept ans sans actes d'accusation. Et il doit y avoir enquête sur les crimes du régime Kagame. Ceux-ci doivent être punis, et les droits des accusés rétablis. Mais l'amalgame des crimes proposé dans le texte de M. Sirois crée une fausse équation de double responsabilité dans le génocide. Cela est inacceptable des points de vue historique, juridique et moral.

Faute d'espace, je ne peux traiter des faits ayant mené à la condamnation du «malheureux Akayesu», comme le nomme M. Sirois. Il semble impliquer une justice de vainqueurs assoiffés de verdict de culpabilité pour justifier les dépenses de l'ONU. Position simple, réductrice et tendancieuse. Les lecteurs du *Devoir* n'ont qu'à lire le jugement du Tribunal pénal international pour saisir cela.

Sans vouloir créer un palmarès des malheurs, le génocide est le plus abject des crimes. Il nous atteint tous. Nous en sommes directement affectés, même à 10 000 km de chez nous; même pour une population lointaine. [...]

Dans une société prédisposée à admettre les complots et à entretenir plusieurs vérités sur un même fait, une théorie non vérifiable, si elle choque, peut plaire. Ce n'est donc pas à la légèreté que l'on doit permettre un débat sur l'existence ou non d'un tel crime contre l'humanité. C'est un glissement vers un négationnisme plus direct qui peut en résulter.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Ju Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Prévost (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folle-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappi Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); La Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Édith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Ar Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard I Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Inane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Mé, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furuy et Véronique Page.

ACTUALITÉS

VOTE

SUIITE DE LA PAGE 1

voix, soit 727 de moins comparativement à celui briguant les suffrages en 2012. La chute libre de M. St-Arnaud (-3382 voix) conjuguée à une trop faible remontée du PLQ (+1666) a permis à la CAQ de ravir cette circonscription marquée par l'histoire des patriotes.

Dans Borduas, circonscription limitrophe à Chambly, le caquiste Simon Jolin-Barrette a coiffé au fil d'arrivée un autre ministre, Pierre Duchesne, même s'il était crédité d'un nombre de votes en baisse (-1313 voix).

La CAQ aurait toutefois pu profiter de quelques jours de campagne supplémentaires afin de se rapprocher, voire de semer le PQ, est d'avis la professeure de sociologie à l'Université de Montréal Claire Durand. « D'ailleurs, ici, dans le corridor, il y avait plusieurs personnes qui faisaient le pari que la CAQ dépasserait le PQ au moment de l'élection », confie-t-elle dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

L'auteur du blogue « Ah! les sondages » n'a pas été surpris par la dégelée subie par le PQ de Pauline Marois (PLQ 41,52%, PQ 25,38%, CAQ 23,05%, QS 7,63%). « Quand on regardait les courbes, c'était évident », indique-t-elle. Elle dit toutefois comprendre que « des gens [soient] restés sur l'impression que les partis étaient à égalité [à peine quelques jours avant le scrutin] ». « En 2012, les trois partis étaient techniquement, statistiquement à égalité et [un quotidien] titrait: "Le PQ en avance". Là, le Parti libéral est clairement en avance, et [il] titre "Lutte à trois". Franchement, ce n'est pas fort, fort, mettons. » Le PQ et la CAQ accusaient un retard trop important.

Néanmoins, la formation politique de François Legault a réussi à minimiser en un mois — ou depuis le *Face-à-face* du Groupe TVA — la perte d'appuis enregistrée depuis septembre 2012. Chambly, Borduas, Iberville, Saint-Hyacinthe: même si elle a vu ceux-ci fondre entre septembre 2012 et avril 2014, la CAQ a réussi à devancer le PQ.

L'essoufflement des appuis à la CAQ (-439) a toutefois coûté la circonscription de La Prairie au député caquiste Stéphane Le Bouyonnec. En revanche, la députée sortante Nathalie Roy est demeurée en selle dans Montarville, et ce, malgré la perte de 2168 voix en un an et demi.

A Repentigny, la candidate caquiste Lise Lavallée a obtenu 4364 voix de moins que sa prédécesseuse, l'ex-présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement, Chantal Longpré (13 889 voix contre 15 525), mais elle est toutefois parvenue à faire mordre la poussière à Scott McKay, boudé par l'électorat péquiste.

A contre-courant, le chef de la CAQ, François Legault, a élargi l'écart le séparant du candidat du PQ en mettant la main sur 1453 votes de plus qu'en 2012. De son côté, le parti politique de François Legault a perdu 204 628 électeurs depuis 2012 (-17%).

« Coup de tonnerre »

Les résultats du scrutin ont résonné comme un « coup de tonnerre » au sein de la famille péquiste. « [Les chiffres] parlent très fort », écrit Jean-François Lisée dans son blogue.

Il observe un « déplacement » du vote francophone du PQ vers le PLQ — « un signal extrêmement fort » —, mais qui a profité à la CAQ seulement dans la région métropolitaine. Cependant, « il y a eu un recul de la CAQ par rap-

port à 2012 », note-t-il. Le score enregistré par l'équipe Legault « signifie que, comme le PQ, la CAQ semble condamnée à un séjour structurel dans l'opposition », selon lui.

« Le cœur y était un peu moins »

Dans la région de Montréal, la CAQ a toutefois profité à la fois d'un transfert du vote francophone du PQ vers le PLQ, mais aussi d'une baisse notable du taux de participation de l'électorat péquiste. La campagne du PQ a incité plus d'un péquiste à demeurer à la maison, souligne Catherine Côté, qui est professeure agrégée à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Au sein de la famille péquiste, « le cœur y était un peu moins » pour exercer son droit de vote, estime-t-elle. « Le Parti québécois, avec la campagne qu'il a faite, a eu beaucoup de difficulté à rejoindre sa clientèle. »

« Je ne suis pas sûre qu'il y a eu un transfert de vote important du Parti québécois au Parti libéral. Ce n'est pas nécessairement les mêmes personnes qui un matin se lèvent comme ça [et changent de camp]. » Reste que la « peur du côté divisif d'un référendum, plus que la souveraineté elle-même » a permis à l'équipe de Philippe Couillard de faire le plein d'appuis. « [Les libéraux] ont fait une campagne de peur. Ça servait bien leurs intérêts parce qu'ils savaient que la clientèle qui est plus frileuse serait plus réceptive à leur message. »

La « loi d'inertie » profite à tous coups au PLQ, fait-elle remarquer. « Dans le doute, les gens indécis, discrets [se rallient] au Parti libéral. »

L'autopsie de la campagne électorale s'annonce longue.

Le Devoir

Lise Thibault fuyait Québec pour bénéficier de remboursements

ALEXANDRE ROBILLARD

à Québec

L'ex-licenciée-gouverneure Lise Thibault fuyait hors des limites de Québec afin de bénéficier de remboursements du gouvernement fédéral, a expliqué mercredi un policier de la Sûreté du Québec.

Peu après son entrée en fonction en janvier 1997, M^{me} Thibault, qui subit son procès pour fraude et abus de confiance, logeait à Québec au Château Frontenac, a raconté l'enquêteur Robert Anctil.

Selon le policier, à partir de l'année 2000, l'ex-licenciée-gouverneure résidait exclusivement à l'extérieur des limites de la capitale québécoise, ce qui la rendait admissible à des remboursements de dépenses auprès du gouvernement fédéral. Lorsque les autorités fédérales ont précisé, en juillet 2002, que les fusions municipales modifiaient les limites de la ville de Québec, M^{me} Thibault a changé son lieu de résidence. En mars 2003, le chef de la sécurité de M^{me} Thibault, Guy Hamelin, a acquis une résidence à Beauré, où habitait la lieutenant-gouverneure, qui pouvait ainsi facturer 500 \$ par mois au fédéral. « Elle fuyait le secteur pour résider ailleurs », a déclaré M. Anctil, membre de la section des crimes économiques de la SQ.

Parallèlement, M^{me} Thibault bénéficiait d'une allocation mensuelle de résidence de 4000 \$ versée par le gouvernement du Québec, à laquelle s'ajoutait une somme de 800 \$ par mois pour des frais fixes.

M. Anctil a déclaré que la même façon de procéder avait été observée pour les repas au restaurant, qui ont migré en fonction des nouvelles limites municipales. « Madame a éloigné encore plus ses restaurants, avec les nouvelles limites, pour être à l'extérieur quand elle prenait ses repas », a-t-il dit.

Le procès de M^{me} Thibault, qui est aussi accusée d'utilisation de faux documents, s'est ouvert mercredi au palais de justice de Québec, devant le juge Carol St-Cyr. L'ex-licenciée-gouverneure assiste aux procédures.

Dans un rapport conjoint déposé il y a sept ans, les vérificateurs généraux du Québec et du Canada, Renaud Lachance et Sheila Fraser, avaient conclu qu'entre 1997 et 2007, l'ancienne représentante de la reine avait obtenu des remboursements totalisant 700 000 \$ pour des dépenses qui n'étaient pas liées à ses fonctions. Deuxième témoin entendu mercredi, M. Anctil a évoqué des dépenses qui ont attiré l'attention des policiers, notamment à l'occasion d'un séjour en Outaouais, dans une pourvoirie, pour la location de cannes à pêche et l'achat de vers de terre utilisés comme appâts. Des anniversaires, funérailles et autres activités familiales se sont aussi révélés être des activités privées, a exposé le policier dans son témoignage.

Un premier témoin, l'enquêteur de la SQ Serge Lachance, a déclaré que la preuve documentaire amassée était contenue dans environ 35 boîtes. Ces documents ont été numérisés en 14 200 fichiers copiés sur une clef USB déposée mercredi devant le tribunal.

La Presse canadienne



DIBYANGSHU SARKAR AGENCE FRANCE-PRESSE

Des femmes font la file à l'extérieur d'un bureau de vote à Dibrugarh. L'Inde urbaine s'excite beaucoup autour des médias sociaux, mais avec un taux d'analphabétisme de 30 % dans la population, plusieurs s'interrogent sur leur influence réelle.

INDE

SUIITE DE LA PAGE 1

saurs. Il doit bien être le seul chef politique du pays à ne pas avoir de compte Twitter, Facebook ou Google+. Tiendra-t-il longtemps?

Les médias sociaux étaient pratiquement inexistantes lors de la précédente campagne électorale de 2009. Ils font cette année une percée triomphante. Qui s'en étonnera? La moitié de la population n'a pas 30 ans et le nombre de connexions Internet augmente exponentiellement, ayant récemment franchi la barre des 200 millions. La très grande majorité des Indiens possédant un téléphone cellulaire, le texto est devenu pour tout et pour rien un moyen de communication privilégié. Reste que les usagers des médias sociaux ne sont pas encore si nombreux, étant donné que les Indiens sont 1,2 milliard. Facebook en compte 93 millions dans le pays, Twitter, 33 millions...

Pendant que les médias traditionnels essaient de s'en faire des amis utiles, sinon de les phagocytter, les politiciens, moins M. Gandhi, se ruent maintenant sur ces plateformes, qui ont le triple mérite de leur donner des airs de modernité, de les brancher sur cette jeunesse urbaine dont ils veulent les votes et d'être des champs de diffusion gratuits de propagande partisane.

Omniprésent, le charisma-

tique et sûr de lui Narendra Modi, un monsieur de 63 ans que les sondages voient devenir le prochain premier ministre, est partout dans les journaux, à la télé, dans les abribus, sur les immenses affiches qui placardent le paysage urbain... et sur Twitter, où il est maintenant le plus « suivi » des politiciens — avec une cour de 3,6 millions de personnes. Son BJP ne semble plus être que le parti d'un seul homme. À tel point d'ailleurs que certains critiques se demandent si, d'ici le 16 mai, l'électorat n'atteindra pas son point de nausée.

Soyons sceptiques

Toujours est-il qu'une récente étude de l'Internet and Mobile Association of India (IAMAI) et de l'Iris Knowledge Foundation, de Mumbai, prétend que les usagers de Facebook vont avoir « une influence énorme » dans 160 des 543 circonscriptions électorales du pays.

Enorme? Il y a certainement tendance, disent plusieurs, à donner aux médias sociaux une plus grande importance qu'ils en ont en réalité. Shashi Tharoor, ex-ministre d'État aux Affaires extérieures, trouve en tout cas que parler d'« influence énorme » est prématuré.

Vrai qu'un politicien ne peut plus faire l'économie des médias sociaux, croit-il, et que ces nouveaux moyens de communication prennent de plus en plus de place. Déposant en mars le budget du

gouvernement, le ministre des Finances a décidé de le commenter sur Google Hangout plutôt qu'à la télévision. « Les gens disposent maintenant de moyens sans précédent pour entrer en contact directement et de façon interactive avec ceux qui sont en position d'autorité », écrivait Tharoor dans une entrevue par courriel avec un journaliste de TOI. Les médias sociaux ont donné naissance à une nouvelle forme de politique en Inde qui joue de plus en plus des coudes avec les façons traditionnelles. »

M. Tharoor, pionnier de l'utilisation politique de Twitter en Inde et homme politique le plus suivi jusqu'à ce que M. Modi le double, considère néanmoins qu'il serait « sage d'être sceptique » au sujet de la portée et de l'impact des médias sociaux. À son tour, l'Inde urbaine s'excite beaucoup autour de ces médias, mais il est exagéré de penser, selon lui, qu'ils vont se substituer à brève échéance aux journaux, à la télévision et aux activités traditionnelles de campagne. Dans quelle mesure, au demeurant, ces médias contribuent-ils vraiment à élargir la conversation démocratique? Après tout, leurs adeptes sont encore une toute petite minorité, pour ne pas dire une élite, alors que l'analphabétisme, qui diminue depuis dix ans, demeure, selon les chiffres officiels et conservateurs, le lot de 30 % de la population.

Le Devoir

PÉTROLE

SUIITE DE LA PAGE 1

sion. « Plusieurs États l'ont fait, avec de grands succès. C'est une bonne façon de procéder quand c'est bien fait et quand les rendements sont suffisamment probables pour autoriser l'investissement », a-t-il fait valoir mercredi, en marge d'une allocution du président-directeur général par intérim de Pétrolia, Myron Tétreault.

« [Dans le cas d'Anticosti, c'est une très bonne transaction pour le gouvernement du Québec, a ajouté M. Bouchard. Comme le dit M. Tétreault, on sait qu'il y a du pétrole. Il s'agit de savoir dans quelle mesure il sera commercialement exploitable. » C'est d'ailleurs le cabinet d'avocats Davies Ward Phillips & Vineberg, où travaille l'ancien premier ministre, qui a agi à titre de conseiller juridique de Pétrolia et Corridor Resources dans le cadre des négociations avec le gouvernement. En vertu de cette entente, Ressources Québec — une filiale d'Investissement Québec — doit injecter 70 millions de dollars sur deux ans, notamment pour mener des forages avec fracturation en 2015.

« Les sites de ces développements sont peu significatifs en terme de présence visible, a commenté M. Bouchard au sujet de l'impact des travaux à venir. Il y a aussi la question de l'eau. Les techniques modernes nous garantissent qu'il n'y aura pas de problèmes. »

Investissement essentiel

Selon Lucien Bouchard, le coup de pouce de l'État était absolument nécessaire pour lancer des travaux d'exploration d'une telle envergure. « Il y a des gestes à poser pour ouvrir le chemin au développement de nos ressources naturelles et convaincre les investisseurs que le Québec est un territoire hospitalier », a-t-il souligné.

Il a ainsi cité en exemple la Norvège, où l'État a mis beaucoup d'argent dans le développement pétrolier. « Le gouvernement a investi dans l'exploration, avec un partage des revenus par la suite. C'est une formule qui a beaucoup de bon sens. La Norvège s'est constitué un fonds de 600 milliards d'euros avec ses ressources naturelles », a ajouté celui qui a été pendant deux ans le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec.

Mais est-ce que le Québec n'arrive pas un peu tard pour se lancer dans de tels investissements, compte tenu du risque qui y est associé? « Il faut commencer quelque part, a répliqué M. Bouchard. On commence peut-être un peu tard, mais ça commence à être le temps, parce qu'on sait que nous avons des ressources naturelles extrêmement considérables. Il n'y a pas beaucoup de gens qui comprennent pourquoi nous sommes assis là-dessus et que nous ne voulons pas les développer. »

L'ancien premier ministre a toutefois refusé de commenter les critiques formulées par celui qui vient d'être élu, tout comme il a gardé le silence sur les résultats électoraux de lundi. Lors de l'annonce de l'investissement de 115 millions dans Anticosti par le gouvernement Marois, Philippe Couillard avait accusé le chef péquiste de poser un geste « électoraliste » qui revenait à « jouer à Loto-pétrole avec l'argent des Québécois ».

Le chef libéral a néanmoins promis au cours de la campagne électorale de respecter l'entente signée par Québec avec les pétroliers. « Il y a un contrat de signé et le contrat sera respecté », a aussi affirmé mercredi Lucien Bouchard. Même son de cloche du côté de Myron Tétreault, qui s'est dit convaincu de pouvoir aller de l'avant d'ici quelques semaines.

Oui au gaz de schiste

L'ancien chef péquiste a par ailleurs insisté sur l'absolue nécessité pour le Québec d'exploiter davantage ses ressources naturelles. « Dans le monde entier, les économies qui fonctionnent bien ont toutes développé leurs ressources. Le Québec s'est développé beaucoup grâce à ses ressources naturelles. Il n'y a pas moyen de faire autrement. »

Cela signifie que malgré la controverse qu'il a suscitée dans la vallée du Saint-Laurent, le gaz de schiste québécois devra faire un jour partie du paysage de la province. « Il le faudra. Le Québec ne peut pas végéter dans ses finances publiques, avec les difficultés de maintenir des programmes sociaux généreux dont nous sommes fiers, sans nous assurer que l'État aura les moyens de maintenir ses missions », a plaidé M. Bouchard.

Il estime d'ailleurs que le potentiel gazier est « immense » sur le territoire déjà entièrement tapissé de permis d'exploration contrôlés par des entreprises privées. « Sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, c'est extraordinaire. Il y a là des richesses fantastiques. Un jour, j'imagine, il sera possible » de les exploiter.

Le Devoir

Rectificatifs

Dans le texte « Requiem pour le projet de pays », publié en une le mardi 8 avril 2014, nous avons erronément attribué certains propos à Pierre Dorion. Il s'agissait plutôt de Jean Dorion, ex-président de la SSJB et auteur du livre *Inclure, quelle laïcité pour le Québec?*

Contrairement à l'information publiée dans un article du 3 avril 2014 intitulé « 1248 frênes seront abattus cette année », la Ville de Dollard-Ormeaux, qui procédera à l'abattage de 29 frênes en 2014, n'a détecté aucun cas d'infestation par l'agrite du frêne sur son territoire.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390